



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1980-1981

29 JANVIER 1981

PROPOSITION DE DECRET

PORTANT OCTROI D'UN JOUR DE CONGE ANNUEL
A L'OCCASION DE LA FETE
DE LA COMMUNAUTE CULTURELLE FRANÇAISE (1)

AMENDEMENTS

PROPOSES PAR M. **M. PAULUS** ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 20 (S.E. 1979) - n° 1.

1. Remplacer l'intitulé de la proposition par le texte suivant :

« Proposition de décret portant octroi d'un jour de congé annuel à l'occasion de la fête de la communauté française. »

2. Remplacer l'article unique par le texte suivant :

« Les établissements d'enseignement organisent le 27 septembre, à l'occasion de la fête de la Communauté française, une demi-journée consacrée à la formation civique. Cette formation vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la Communauté française. L'Exécutif de la Communauté française en fixe le programme. Congé est donné pendant l'autre demi-journée.

Dans les administrations et services de l'Etat, des provinces, des communes et dans les institutions para-étatiques, congé est donné le 27 septembre afin que la fête de la Communauté française puisse être célébrée. »

M. PAULUS.
E. WAUTHY.
R. BATAILLE.